N° 406 — CINQ CENTIMES — Dimanche 5 Janvier 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 5 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal*, à Lille, 51, rue Nationale, à PARIS, à *l'Agence Havas*, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la *BELGIQUE* et la *HOLLANDE*, à la Société anonyme de publicité générale, 104, boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français.	87	96	Ext d'Esp. 4.0/0	74	..
4 1/1 0/0 Franç.	..	..	Rio-Tin o.....	425	..
Egypte 6 0/0...	471	..	Panama.....	75	62
5 0/0 Italien...	95	80	Russe.....	93	81
5 0/0 Turc.....	17	87	Alpines.....	333	12
Chemins Turcs			Suez	155	..
6 0/0 Hongr. or.	88	68	Tharsis.....	120	..
Chemin Otton.	..	..	Tendance ferme.		

LES EXÉCUTIONS CAPITALES

Le pourvoi en cassation formé par le parricide Vandomme, contre le jugement de la Cour d'assises de Douai qui le condamnait à la peine de mort, vient d'être rejeté. Si le recours en grâce que le criminel de Raverdy va signer n'est pas mieux accueilli par le Président de la République, et il est peu probable qu'il le soit, Vandomme sera exécuté sur l'une des places publiques de Roubaix, ainsi que l'ordonne l'arrêt de la Cour.

Il n'y a qu'une difficulté à cela, c'est que je ne crois pas qu'il y ait à Roubaix, une prison offrant des garanties suffisantes pour y loger un condamné à mort pendant une période de temps relativement longue.

Quelles dispositions va-t-on prendre pour éviter que cette exécution se transforme en une de ces lugubres et abominables odyssées qui déshonorent en même temps la justice et l'humanité et qui nous font ressembler à une tribu dont les sauvages Pawnies pourraient envier les instincts féroces ?

Il ne faut pas songer à transférer Vandemme à Roubaix, afin qu'il puisse y attendre dans l'ignorance de son sort définitif, le moment fatal ; en admettant donc la solution la moins barbare, on serait obligé de l'interner à Lille et de le diriger de là sur le lieu du supplice.

C'est ce procédé qui a déjà été adopté, sauf modification des localités, pour Anglicus, c'est ce procédé, qui laisse le condamné pendant plusieurs heures face à face avec la certitude de la mort imminente, que nous trouvons affreux et indigne d'une nation civilisée.

Sans s'arrêter à des arguments de sentiment, qui auraient cependant bien leur valeur, on peut se demander où est la justice dans cette affaire, et quel intérêt social elle peut bien avoir à ces sinistres promenades qui offrent sur nos grandes routes le spectacle peu moralisateur d'un misérable claquant des dents, jeté plusieurs heures avant son supplice entre les mains du bourreau.

C'est un raffinement de férocité que rien ne justifie.

Veut-on dire qu'en donnant à la peine de mort une plus grande publicité, on augmentera son caractère d'exemplarité.

Mais c'est précisément la thèse contre laquelle viennent de se prononcer tous les criminalistes et contre laquelle le Sénat vient de voter la loi Bardoux, qui limite les conditions de cette publicité.

On a reconnu que bien loin d'avoir un caractère exemplaire, cette publicité n'avait fait, au contraire, qu'aguerrir les criminels et dans l'enquête qui a précédé en Angleterre, cette réforme l'aumônier des prisons de Bristol, M. Robert, déclara que, sur 167 condamnés à mort interrogés par lui, 161 avaient assisté à des exécutions capitales. Les autres aumôniers firent une déclaration analogue.

Ce n'est donc pas par l'exécution publique que la peine capitale peut être exemplaire.

En outre, cette prolongation épouvantable dans la durée du supplice a le tort immense de vicier la nature même de la condamnation en introduisant dans cette manifestation suprême et terrible de la Justice, une aggravation de la peine qui est contraire au principe même de justice.

En effet, il est admis dans notre droit général que la peine de mort doit être la même pour tous ceux qu'elle est appelée à frapper.

Alors de quel droit établit-on une distinction entre les condamnés et soumet-on les uns à un supplice de trois minutes et les autres à un supplice de trois heures.

Un assassin a commis un crime dans une grande ville, si grand soit-il, peu importe, Troppmann ou Prado si l'on veut, la guillotine pour lui sera clémente, il aura à peine le temps de la voir, de frémir et de mourir.

On a supprimé la toilette, comme barbare, en coupe les cheveux aux condamnés dès leur entrée en cellule, de façon à ne plus avoir à faire cette opération préalable à la dernière minute, enfin on ne prévient le misérable que lorsque la cérémonie est prête, l'échafaud dressé, les autorités réunies, le temps de passer une veste, d'entendre la lecture de l'arrêt, de faire une cinquantaine de pas et tout est fini.

Ici, au contraire, comme pour Anglicus, Vandomme sera forcément averti la veille il aura donc toute une nuit à passer avec le couperet suspendu sur la tête, puis le lendemain matin, par ce joli petit temps de janvier, sous la bise glaciale ou la pluie pénétrante, on lui fera commencer son dernier voyage, funèbre étape, longue d'une heure, longue d'un siècle pour ce misérable.

Pourquoi cette inégalité monstrueuse dans le supplice ?

Beau spectacle vraiment à donner à un peuple civilisé et bien fait pour adoucir les mœurs : Une foule hurlante et grouillante, la foule des amateurs d'exécutions capitales, escortant sur les grandes routes un condamné à mort qu'on va décapiter et son bourreau.

Dire que nous traitons les Chinois de sauvages !

Mais alors pourquoi supprimer la torture, si l'atrocité du supplice comporte un exemple salutaire, il n'y a plus qu'à rétablir la roue et le chevalet.

Soyez donc logiques avec vous-mêmes, messieurs les juges.

Th. BERGES.

LES ANCIENS 363

Quoique le renouvellement du personnel se soit exercé dans une assez large mesure pour la formation de la Chambre actuelle, en ce sens que la moitié environ des membres de la Chambre précédente ont été écartés, la nouvelle assemblée a emprunté un certain nombre de ses membres aux Chambres qui ont précédé celle de 1885.

A ce point de vue, il nous a paru curieux de rechercher combien il restait dans la Chambre actuelle de membres du groupe des 363, qui, le 16 Mai 1877, votèrent le fameux ordre du jour contre le cabinet du 16 Mai.

Les anciens membres de ce groupe des 363 qui sont encore aujourd'hui députés, sont au nombre de 64 : dont 58 républicains et 6 qui sont devenus boulangistes.

Les 58 républicains sont : MM. Armez, Barodet, Pierre Blanc, Borriglione, Bouthier de Rochefort, Boysset, Brisson, Cavaréi, Caze, Chabrié, Chevandier, de Choiseul, Christophle, Clémenceau, Constans, Dautresme, Descamps, Dethou, Douville-Maillefeu, Duchassaint, Duclaud, Ducroz, Fallières, Floquet, Follioley, de Gasté, Henri Germain, Gévelot, Hémon, Horteur, de Lacretelle, Laffitte de Lajoannegue, Leconte (Indre), Pierre Legrand, Lévêque, Lockroy, Loustalot, Madier de Montjau, de Mahy, Maigne, Marmottan, Méline, Mir, Noël Parfait, de Ponlevoy, Proust, Riotteau, Rouvier, Sarrien, Fidèle Simon, Spuller, Tassin, Thomas, Thomson, Vernhes, Viette, Vignancourt et Richard Waddington.

Les 6 boulangistes sont MM. Farcy, Laisant, Naquet, Saint-Martin, Turigny et Vacher.

Encore faut-il noter que MM. Naquet et Vacher sont invalidés.

Au Sénat, il y a 67 membres républicains entrés depuis les évènements du 16 mai 1877 jusqu'aujourd'hui et qui ont comme députés fait partie du groupe des 363.

Enfin, un des 363, M. Sadi Carnot, est devenu président de la République.

Enfin, 136 des anciens 363 sont décédés. Les 105 survivants qui ne font pas partie des Chambres sont rentrés dans la vie privée pour la plupart. 26, en effet, seulement, sont entrés dans les fonctions publiques.

A JERSEY

L'enthousiasme s'éteint ; l'affection s'émousse ! Ils étaient *deux* le 1er janvier, à Jersey pour porter les consolations à leurs proscrits, deux seuls, deux abandonnés, MM. Laisant et Gabriel ; les autres, avec un simple mot de souvenir s'étaient dispensés de traverser la Manche.

Hélas ! le temps n'est plus où la troupe des disciples sillonnaient la route qui sépare Jersey de Paris, les uns partant, les autres revenant, où l'on s'embarquait en troupe de quinze et vingt, le temps avec les bons déjeuners à la *Pomme de Pin*, dont la *Presse* nous donnait un récit ému le lendemain !

Eh bien, et l'étoile ?...

L'INFLUENZA

A PARIS

On signale une amélioration très notable dans l'état général et la constatation de beaucoup moins de cas nouveaux à Paris, la grande majorité des cas constatés ces jours derniers, depuis l'apparition du grand froid, devant, en effet, être attribués à des rechutes provoquées par des imprudences.

Dans les hôpitaux, la situation est toujours la même et l'encombrement constaté à la consultation des services des médecins est toujours aussi grand, en raison de l'aggravation que produit la mauvaise saison sur la tuberculose et les affections pulmonaires en général.

Les statistiques relèvent, pour la journée du 2 janvier, une diminution notable dans le chiffre des inhumations. Ces dernières s'élèvent à 325, soit une diminution de 52 sur la journée du 1er janvier, qui a vu 375 inhumations.

Dans les administrations et les services publics, on constate également une diminution marquée à la majeure partie des employés ont repris leur service

On signale le licenciement du grand séminaire de St-Sulpice, dont les élèves sont entrés en congé mardi soir.

De mémoire de sulpicicien, pareil fait ne s'était produit.

Les élèves de l'école militaire de Saint-Cyr, actuellement en congé, ont individuellement reçu un avis ministériel leur annonçant que la rentrée à l'Ecole était retardée jusqu'au 15 janvier.

En Province

Le Havre, 3 janvier. — L'influenza fait des progrès sérieux dans notre ville : les écoles et les administrations sont très éprouvées.

Le Théâtre a fermé ses portes par suite de la maladie des artistes et des musiciens ; mais heureusement il y a peu de cas graves.

Brest, 3 janvier. — L'épidémie d'influenza gagne le *Borda*, vaisseau-école des officiers de marine ; 28 élèves et 48 hommes d'équipage sont à l'hôpital maritime.

Cependant les cours de l'école ne sont pas interrompus.

Les autres corps de troupe de la garnison sont peu éprouvés.

Il y a dans la population civile de nombreux cas, dont plusieurs sérieux.

Nantes, 3 janvier. — L'influenza sévit depuis deux jours, 200 fantassins sont atteints.

Tulle, 3 janvier. —Cinq cents ouvriers des manufactures d'armes sont atteints de l'influenza.

Alger, 3 janvier.— Un millier de personnes environ sont atteintes de l'influenza, le personnel de l'administration est principalement atteint.

Il n'y a aucun grave.

A l'Etranger

EN SUISSE

Berne, 3 janvier. — Les nouvelles sur la marche de l'influenza sont mauvaises. A Lucerne, où les vacances des écoles ont dû être prolongées, on compte 8,000 malades. On signale une considérable augmentation des décès à Bâle et à Berne.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 3 janvier. — La *Post* dit que l'armée allemande est très éprouvée par l'influenza : une vingtaine de généraux et plus de deux mille officiers sont malades en ce moment.

Quant aux soldats, le nombre des malades dépasse le tiers des effectifs sous les drapeaux.

L'Allemagne du sud est plus éprouvée que le nord.

EN ANGLETERRE

Londres, 3 janvier. — L'influenza se propage beaucoup dans Londres. De nombreux employés des bureaux de poste sont absents par suite de maladie. Un décès s'est produit dans la paroisse de Marylebone.

La fièvre dengue au Maroc

On mande de Tanger :

Les cuirassés américains *Atlanta*, *Yorktown*, *Chicago* et *Boston* sont arrivés aujourd'hui. Ils ont été placés en quarantaine. 48 cas de fièvre dengue s'étant produits à bords.

L'Agitation Boulangiste

Les Elections municipales de Paris

Le 27 janvier, un grand banquet commémoratif de l'élection de Paris se tiendra au lac Saint-Fargeau.

A cette occasion, le général adressera au « peuple français » un manifeste que lira le président de la cérémonie. Il adressera également une nouvelle proclamation à l'occasion des élections législatives partielles qui vont avoir lieu dans la Seine par suite des invalidations.

Après quoi, le travail des élections municipales commencera.

Déjà, les comités sont formés ; ils ont discuté à plusieurs reprises sur l'organisation de la lutte et le choix des candidats.

Ce choix sera soumis au comité national et en dernier ressort au général Boulanger.

Le dix-huitième arrondissement n'est pas en retard. A l'heure qu'il est ses comités ont été appelés à discuter sur les mérites d'une trentaine de noms qui leur étaient soumis pour les élections municipales.

Leur choix s'est arrêté sur ceux de MM. de Susini, ancien député, le docteur Fauze, battu dans le quinzième arrondissement, Marcel Habert, Lucien Rabuel et le docteur Lunel.

Cinq candidats pour trois sièges et tout fait prévoir qu'il y aura de nouveaux noms mis en avant, avant la période électorale.

Ainsi, le général Boulanger se présentera dans le quartier de Clignancourt.

Les anciens députés membres du comité national sont aussi candidats de droit.

Les boulangistes espèrent arriver à faire réussir une vingtaine d'entre eux.

Mais on sait que depuis un certain temps, leurs espérances se sont rarement réalisées.

Les Policiers Allemands en Russie

La police de Varsovie a arrêté le nihiliste Pierre Gross, qu'elle surveillait déjà depuis longtemps.

On a trouvé chez lui un grand nombre de brochures nihilistes.

Dans ces brochures se trouvait, à plusieurs milliers d'exemplaires, un appel à la révolte adressé aux soldats russes qui sont en garnison sur la frontière.

On a cru d'abord que Gross était en relation avec les officiers de Kabisch, mais de ce côté, l'instruction n'a donné aucun résultat.

Le gouvernement russe a reçu dernièrement un avis de la police de Londres, l'informant que Gross était le chef d'une bande destinée à pousser à une conjuration militaire Plusieurs officiers ont été arrêtés et Gross a été conduit à Pétersbourg.

Dans les cercles bien informés de Saint Pétersbourg, on sait que ce Gross est déjà depuis longtemps au service de l'Allemagne.

Epilogue du drame de Meyerling

La défense d'une mère

Presque toute l'édition de la fameuse brochure de la baronne de Vetschera, dont on a tant parlé et qui a été imprimée à plusieurs centaines d'exemplaires, a été saisie par ordre du procureur de Vienne.

Toutefois, la baronne a réussi à en faire distribuer vingt exemplaires parmi les personnes de la cour qui ont été le plus intéressées au drame de Meyerling.

La brochure est intitulée : « Denkschrift » (Mémoire) ; et signée par la baronne Vetschera, qui nie énergiquement avoir en connaissance des rapports de sa fille avec l'archiduc Rodolphe.

La baronne de Vetschera y critique sévèrement l'attitude de la comtesse de Larisch (une nièce de l'impératrice) et de plusieurs dignitaires de la cour.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir Roubaix-Tourcoing

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le mouvement préfectoral en préparation au ministère de l'intérieur sera publié en deux parties.

La première, qui paraîtra dimanche ou lundi, portera sur cinq ou six préfectures et aura pour point de départ la nomination d'un titulaire à la préfecture du Nord, en remplacement de M. Salesse-Schneider.

La seconde paraîtra ultérieurement.

Une délégation des associations ouvrières au Palais-Bourbon

Paris, 3 janvier. — La délégation des associations ouvrières de production du département de la Seine a été reçue hier matin par M. Floquet à la présidence de la Chambre. Les délégués ont apporté à M. Floquet les témoignages de la sympathie et de la reconnaissance des ouvriers associés, pour le concours efficace que les sociétés ouvrières ont reçu de lui comme préfet de la Seine, comme ministre de l'intérieur et comme président de la Chambre des députés.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Un décret promulgué hier porte que le taux de l'intérêt composé du capital dont il est tenu compte dans les tarifs d'après lesquels est calculé le montant de la rente viagère à servir aux déposants de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, est fixé à 4 0/0 pour les versements, abandons de capitaux et ajournements de jouissance effectués pendant l'année 1890.

Faits Divers Télégraphiques

LE PRINCE DE BISMARCK. — Berlin, 3 janvier. — Le correspondant de Hambourg, annonce que le prince de Bismarck est très souffrant en ce moment ; les névralgies faciales auxquelles il est sujet lui causent des douleurs violentes.

LA MORT DU PEINTRE BELGE COOMANS. — Paris, 3 janvier. — Le peintre belge Coomans, est mort à Boulogne-sur-Seine, à l'âge de 71 ans.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Paris, 3 janvier. — Un grave accident s'est produit ce matin sur la ligne du chemin de fer de l'Ouest, à Bois-de-Colombes. Les barrières du passage à niveau étant ouvertes, un maraîcher conduisant sa voiture et se croyant en sûreté pour traverser la voie, a été surpris par un train de grande vitesse se dirigeant sur Paris. Le choc a été si violent que tout l'attelage a été brisé et les débris projetés à une grande distance. Le conducteur a reçu de graves contusions et les dégâts matériels sont assez importants.

NAVIGATION DE L'ESCAUT. — Anvers, 3 janvier. — On craint que la gelée persistante ne vienne entraver la navigation sur l'Escaut par le charriage des glaces.

LE FINANCIER LE PELLETIER. — UNE EXTRADITION REFUSÉE. — Vienne, 3 janvier. — On se souvient qu'il y a quelques temps, sur la demande du gouvernement français, la police autrichienne arrêta le financier Lepelletier, continuateur, qui se cachait à Vienne sous le nom de Le Roussial.

Une demande d'extradition fut formulée par l'ambassade de France. Les négociations engagées à cet effet n'ont pas abouti.

Le ministère de la justice autrichien vient de décider la mise en liberté de Lepelletier.

Les traités existants entre la France et l'Autriche ne stipulent l'extradition qu'en cas de crime.

Berlin, 3 janvier. — La *Gazette Nationale* constate, dans un article de fond intitulé : « *La France en 1889* », que les relations de la France et de l'Allemagne n'ont été troublées par aucun incident au cours de cette année.

« Les passions politiques des Français, dit la *Gazette Nationale*, ont passé en 1889 d'une phase de vive excitation à une phase de repos et de calme qu'on n'avait pas observée depuis longtemps.

Nouvelles Etrangères

RÉVOLTE DANS UNE PRISON

Pesth, 3 janvier.— Les détenus de la prison correctionnelle se sont révoltés, la troupe a dû intervenir : il y a eu un mort et plusieurs blessés.

DISSOLUTION DE LA CHAMBRE BELGE

Bruxelles, 3 janvier. — Il se confirme que le roi aurait l'intention de dissoudre la Chambre des députés.

L'INFLUENCE ALLEMANDE EN SUISSE

Berne, 3 janvier. — Sur la demande du ministre d'Allemagne, le gouvernement a fait arrêter six ouvriers typographes qui menaçaient des violences sur des ouvriers allemands.

Incendie du théâtre d'Aix-la-Chapelle

Aix-la-Chapelle, 3 janvier. — Hier soir, un incendie a complètement détruit le magnifique municipal où se trouvaient tous les décors et tous les objets du théâtre. Il ne reste plus que les quatre murs.

Un instant on avait cru que c'était l'église Saint-Michel, située tout près, qui brûlait et cet édifice a couru, en effet, un grand danger, mais grâce à un travail acharné, les pompiers ont réussi à circonscrire le feu dans son foyer d'origine.

La cause du sinistre est encore inconnue.

CRISE MINISTÉRIELLE EN ESPAGNE

Madrid, 3janvier. — Après un conseil des ministres, au cours duquel on n'a pu arriver à s'entendre, M. Sagasta s'est rendu chez la Régente et lui a remis la démission des ministres y compris la sienne.

La Régente a prié M. Sagasta de revenir aujourd'hui au Palais pour conférer au sujet de la crise qui est considérée comme absolument politique.

On croit généralement, non-seulement à une crise gouvernementale, mais encore à une crise pour le pays et surtout pour le parti libéral,

L'ÉCHOUEMENT DU « PERSIA »

Rome, 3 janvier. — Le steamer « Persia », de la Compagnie de navigation italienne, qui s'est échoué le 1er janvier sur les côtes de Corse, près d'Aleria, allait de Livourne à Maddalaine avec 140 personnes à bord.

Les passagers sont sauvés.

Le steamer « Raffaele Rubattino » et deux navires de l'Etat sont allés au secours du « Persia ».

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 64

LA PETITE MIONNE

DEUXIÈME PARTIE

LES DÉSESPÉRÉS

— Palpe ce papier Garat, Georges, lis ces deux mots : mille francs, regarde ces illustrations de la Banque de France et sois enfin convaincu que tu es bien éveillé et que nous sommes dans la réalité et non avec les fées et les génies.

Je suis heureux, mon ami, je ne sais plus que dire.

— On dit : Les malheurs ne viennent jamais l'un sans l'autre ; nous pouvons dire aujourd'hui qu'une joie est toujours suivie d'une autre joie.

Maintenant, douteras-tu encore de toi ? Diras-tu encore : Je n'ai pas de talent ?

Je te l'ai dit souvent, ami, et je te le répète une fois de plus, il y a en toi le souffle du génie qui inspirait autrefois le Corrège et Véronèse ; tu seras un grand peintre.

Un jour tes amis, tes confrères, qui te dédaignent aujourd'hui, te verront sortir triomphant de ton obscurité ; les cendres de ton père, un grand artiste aussi, lui, tressailleront de joie et d'orgueil dans leur tombeau !...

Travaille, ami, travaille ; suis la route, si difficile qu'elle te paraisse, la gloire est au bout !

Et cette jeune fille, que tu aimes, et qui t'aimera, j'en suis sûr, si elle ne l'aime déjà, cette jeune fille, une autre conquête à faire, doit te rendre ta confiance en toi. Georges, le but est double : c'est en même temps le bonheur et la gloire à conquérir !

Je lui ai donné le nom d'Egerie, à cette jeune fille ; ah ! si elle peut t'aimer comme il faut que tu sois aimé, Georges, elle sera véritablement ta protectrice, ta fidèle Egerie, et tu n'auras pas cet amour béni à envier à Numa Pompilius.

— Eh bien, oui, Alexis, je sens renaître ma confiance en moi, car la foi m'est revenue. Je sus rentré dans l'arène, et, si terrible que se présente le combat, je ne déserterai pas !

— Très bien, Georges !

— Mais, mon cher Alexis, cet argent est à toi et non à moi, reprends ce qui t'appartient.

— Georges, je te le demande à mon tour, si tu deviens fou ?

— Ces quatre mille francs mon ami, sont le prix d'un tableau que je t'ai donné.

— Oui, Georges, mais ton œuvre m'a apportenu comme un dépôt confié à un ami ; vendue, tu rentre dans la propriété et l'argent de ta toile qui l'a acquise est à toi, bien à toi.

— Le jeune peintre sourit en hochant la tête.

— Je ne suis nullement convaincu par cette nouvelle manière d'établir la propriété d'une chose.

Il ajouta aussitôt :

— Alexis, tu es plus que mon ami, tu es mon frère et nous sommes également pauvres ; eh bien, partageons.

— Georges !

— Je n'accepte pas ce premier sourire de la fortune s'il n'est pas pour nous deux.

— Donne, Georges, donne ; refuser serait indigne d'une amitié comme la tienne !

— Alexis, je t'ai fait et les deux amis s'embrassèrent.

— Avec cet argent qui me tombe du ciel, reprit Georges, j'ai plus d'une année devant moi. Enfin, je vais donc pouvoir travailler sans avoir le souci du lendemain, avec le calme de l'esprit.

— Demain, dit Alexis, je chercherai un nouveau logement dans Montmartre, pour ne pas être loin de toi.

— Georges, est-ce qu'il est terminé, ce tableau ?

— Le trouves-tu bien ?

— Certainement, bien que ce ne soit pas ton genre.

— Je le sais, mon ami ; mais j'ai peint cela parce qu'il fallait faire quelque chose.

Ce qui coûte le plus cher à un peintre, c'est le modèle ; aussi m'a-t-il presque toujours manqué. Ma nature morte ne m'a pas coûté beaucoup ; que veux-tu, il faut aller suivant sa bourse. J'ai peint des paysages, ce n'est pas mon genre non plus, mais j'y étais forcé : la nature ne fait pas payer ses modèles à ceux qui veulent la copier.

— Mon pauvre Georges ! fit Alexis avec émotion.

Mais, va, maintenant nous sommes deux avec toi, Eliane et moi ; nous réunirons nos trois bourses et tu auras tes modèles.

Un coup de sonnette interrompit brusquement la conversation.

— Tiens, fit Georges, qui donc peut venir à cette heure nous déranger ? Ce n'est pas encore Mme Robert : d'ailleurs, ayant une clef du logement, elle ne sonnerait pas.

En parlant, le jeune homme s'était levé.

Il alla ouvrir.

Un homme bien vêtu, et de fort bonne mine, ayant la figure encadrée dans sa barbe noire, entra dans l'atelier.

— Monsieur Robinet ! exclama Georges, reconnaissant le visiteur.

— Moi-même, monsieur Ramel. Il y a une éternité que je ne vous ai vu et j'ai voulu m'assurer que vous étiez encore de ce monde.

— Je suis heureux que vous ayez pensé à moi, monsieur Robinet, et je vous remercie de votre visite.

— Vous fait-elle plaisir, au moins ?

— Vous savez bien que oui, monsieur Robinet.

— Voyons un peu ce que vous avez ici ; vous permettez, monsieur Ramel ?

— Certainement.

— Tais bonne, cette nature morte ; joli, ce paysage ; ces effets de lumière sont charmants. Nul mieux que vous, monsieur Ramel, ne possède l'art des clairs-obscurs ; terminé, ce paysage sera une œuvre. Est-ce tout ce que vous avez, monsieur Ramel ?

— C'est tout.

— Ah ! il y a encore cette ébauche, que j'aperçois dans ce coin.

M. Robinet vint se replacer devant la nature morte qu'il se mit à examiner en connaisseur.

— Est ce une commande ? demanda-t-il.

— Non, répondit Georges.

— Et les paysages ?

— Pas davantage.

— Alors ces tableaux sont à vendre ?

— Oui.

Alexis, qui écoutait, silencieux, comprit enfin que ce monsieur barbu était un marchand de tableaux.

— Ils sont à vendre, monsieur, dit-il, se mêlant ainsi à la conversation ; mais ils ne seront vendus que si mon ami Georges Ramel en trouve un prix convenable.

— J'ai déjà acheté plusieurs toiles à M. Ramel, et je ne crois pas qu'il ait eu à se plaindre de moi.

— Vous n'avez toujours payé exactement, monsieur Robinet.

— Monsieur, reprit Alexis, mon ami Georges n'est pas un élève, mais un peintre de talent ; presque inconnu aujourd'hui, il sera célèbre demain.

— Il est bon que vous sachiez qu'il vient de vendre un paysage quatre mille francs.

— Je ne dis pas non, monsieur.

Du reste votre ami peut vous dire que j'ai pu apprécier son talent. Mais vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il y a entre le marchand et le particulier une différence. Quand celui-ci n'achète pas directement à l'auteur son œuvre, il s'adresse au marchand qui devient alors un intermédiaire entre l'auteur et le particulier. Or, le métier du marchand étant de vendre ce qu'il a acheté, il ne peut payer une œuvre aussi cher que l'achète un amateur qui traite directement à l'auteur, puisque naturellement, il doit avoir son bénéfice ; c'est la loi du commerce, et il faut que tout le monde vive.

— Je comprends cela parfaitement, monsieur ; mais je sais qu'il y a des marchands assez peu scrupuleux pour s'attribuer deux cents, trois cents pour cent et même plus de bénéfice sur une œuvre.

— Je ne dis pas, que par hasard, cela n'arrive point ; mais quand le marchand s'est trompé c'est-à-dire quand il est obligé de livrer un tableau à un prix inférieur à celui de l'achat, il ne va pas le crier sur les toits.

Enfin, monsieur Ramel, je suis disposé à vous acheter cette nature morte et aussi dès maintenant, ces deux paysages inachevés que vous avez là.

Ce n'est pas tout : si nous pouvons nous entendre sur le prix, je vous commanderai encore cinq ou six tableaux sur toiles de six, huit, dix et douze.

J'ai plusieurs demandes importantes des Etats-Unis, du Brésil et de l'Hindoustan anglais ; c'est plus de cent tableaux que je dois expédier avant la fin de l'année, et je ne vous le cache point, monsieur Ramel, je désire avoir pour ma clientèle à l'étranger quelques-unes de vos œuvres.

— Je ferai tout ce qui dépendra de moi, monsieur Robinet, dit le peintre.

Alexis se hâta d'intervenir encore en disant :

— Georges, Georges, ne t'avance pas trop, mon ami ; songe que tu as à faire ton grand tableau pour l'exposition ; tu sais, les jours, les mois passent vite.

— Il est terrible, votre ami, monsieur Ramel, dit le marchand en souriant.

— Oh ! si je n'ai pas quelque chose à la prochaine exposition de peinture, ce ne sera pas la faute d'Alexis.

— Voyons monsieur Ramel, combien voulez-vous de cette nature morte ?

— Cinq cents francs, répondit Alexis.

Le marchand ne sourcilla pas ; mais ses yeux restèrent fixés sur Georges.

— Oui, cinq cents francs, appuya le peintre.

— C'est un peu cher, monsieur Ramel.

Le peintre secoua la tête.

— Décidément, monsieur Ramel, j'ai eu tort de vous dire qu'il me fallait un certain nombre de tableaux ; vous abusez un peu de ma confidence.

Quatre cents !

— Cinq cents ! cria Alexis.

— Cinq cents ! répéta Georges.

M. Robinet poussa un soupir.

Enfin, soit, puisque vous ne voulez rien diminuer, fit-il ; c'est égal, monsieur Ramel, c'est cher. Et les deux paysages ? Ce sont des toiles de dix.

— Comme celle-ci.

— Eh bien ?

pondit Georges à qui Alexis venait de donner un coup de coude.

M. Robinet se gratta l'oreille.

— Ah ! monsieur, fit-il presque tristement, je ne gagnerai guère d'argent avec vous !

Si seulement vous me faisiez une promesse.

— Laquelle, monsieur Robinet ?

— Ce serait de ne jamais porter aucun de vos tableaux chez un autre marchand avant de me les avoir montrés.

— Je vous fais volontiers cette promesse, monsieur Robinet.

— Merci, monsieur Ramel ; vous êtes un bon et brave garçon, et je vous le dis, j'ai pour vous et votre ami Georges une grande estime. M. Robinet prit dans son portefeuille un billet de cinq cents francs et le mit dans la main du peintre.

— Demain, je vous porterai le tableau, dit Georges.

— Non, non, le l'emporte ; vous avez ces deux paysages à un terminer et je serais désolé de vous faire perdre du temps.

M. Robinet prit le tableau, mais tendit la main à Georges.

— Voyez, monsieur, dit-il en s'adressant à Alexis, je vous en veux un peu.

— Pourquoi ?

— Si vous n'aviez pas été ici, M. Ramel m'aurait vendu ses trois tableaux mille francs au lieu de quinze cents.

— Ne croyez pas cela, monsieur ; mon ami Georges sait parfaitement ce que vaut son travail.

— Soit ; mais je n'en dis pas moins que vous savez très bien servir vos amis, répliqua le marchand.

Et il sortit reconduit par Georges.

Aussitôt la porte refermée derrière M. Robinet, Alexis sauta sur son ami, l'embrassa avec fureur, puis se mit à gambader à sauter au milieu de l'atelier comme un enragé.

(A suivre) EMILE RICHEBOURG.